



Le 4 décembre 2014, vous allez élire vos représentants du personnel au comité technique de service déconcentré de la DIRECCTE (voir ci-contre).

La CGT et la FSU, qui partagent des valeurs, des objectifs, et le plus souvent des positionnements, ont décidé, localement, de faire liste commune pour ces élections au CTSD. En effet nous sommes convaincus que la division syndicale ne profite qu'à l'administration et à la hiérarchie : l'unité des agents et de leurs organisations sur des revendications offensives est la condition pour être efficace face à l'administration.

En votant pour la liste présentée par la CGT, première organisation syndicale dans les DIRECCTE, et la FSU, première organisation syndicale de la fonction publique., vous voterez pour des organisations nationales présentes, visibles, actives, résolument engagées, au plus près dans les services, dans les luttes des agents.

La CGT et la FSU ont combattu la mise en place des DIRECCTE, conçues pour favoriser la compétitivité des entreprises et la libre concurrence.

Depuis, nos organisations ont agi, en suscitant la mobilisation et l'expression des agents, en faveur du renforcement d'un service public protecteur des salariés, des chômeurs et des consommateurs. Elles défendent les missions de contrôle des dispositions relevant de l'ordre public social, que le gouvernement Hollande-Valls, comme Sarkozy-Fillon avant lui, cherche à affaiblir en les orientant vers un rôle de régulation économique.



Avec le « pacte de responsabilité », des milliards vont être distribués au patronat, tandis que les budgets et les effectifs des services publics sont revus à la baisse.

Sur les missions travail et emploi, la CGT et la FSU s'opposent au « Ministère fort », déclinaison dans nos services de cette politique d'austérité et de casse de nos acquis. Il va réduire les capacités de contrôle et d'accueil de l'inspection du travail et atteindre son indépendance. Il va réorienter les missions de l'emploi vers le « développement économique » et poursuivre leur externalisation. Il accélère les suppressions de postes. Il dégrade le service public. Il nuit à nos conditions de travail et à notre santé.

Il nous faudra mener aussi des batailles sur le champ de l'emploi, à l'occasion de la montée en puissance des Régions, et nous intervenons déjà pour un renforcement de l'indépendance et des pouvoirs des services de contrôle de la formation professionnelle.

Nous sommes également favorables à un contrôle des aides aux entreprises qui doivent réellement servir aux demandeurs d'emploi et non consister en des aides directes au patronat. Au-delà nous sommes pour un renforcement du lien travail emploi que notre Ministère met à mal.

Pour les services supports, nous nous sommes opposés aux différentes réorganisations et mutualisations, que ce soit en administration centrale ou dans les services déconcentrés. La création de la DRH au niveau national ou la mise en œuvre du projet Euclid (réorganisation des services informatiques) trouvent aujourd'hui leurs limites et démontrent à quel point notre revendication de service de proximité au plus près des agents est plus que jamais d'actualité.

La réforme de l'Etat et la réforme territoriale constituent un réel danger avec le risque de transfert au privé ou aux opérateurs d'un maximum de nos missions.

Sur les missions du Pôle C, la CGT a agi contre l'éclatement des services de la consommation et de la répression de fraudes résultant de la révision générale des politiques publiques (RGPP) et de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat (REATE). Elle a lutté pour la préservation des droits et garanties attachés au statut d'enquêteur et pour le maintien des outils informatiques et juridiques.

Ensemble, les syndicats CGT et FSU des DIRECCTE se sont battus contre les suppressions de postes, contre les mutualisations et l'externalisation des fonctions support, contre la politique du chiffre qui casse nos collectifs de travail, pour défendre la rémunération des agents de catégorie C, pour l'amélioration des conditions de travail... Ils ont également agi contre la réforme des retraites, ou contre le gel du point d'indice qui bloque nos salaires.

Sans relâche, les syndicats CGT et FSU continueront à s'unir autour de revendications offensives pour la défense du service public, de missions protectrices des travailleurs, des chômeurs et des consommateurs, du statut, des rémunérations ou des conditions de travail. Ils poursuivront leurs actions pour combattre les attaques qui s'annoncent (poursuite des suppressions de postes, nouvelle revue des missions, fusion des régions à travers la réforme territoriale de l'Etat...). Ils assureront la défense individuelle et collective des agents.

Dans les instances, les élus CGT-FSU s'engagent à se faire les porte-voix de la résistance des agents contre l'austérité, et à porter leurs exigences pour la défense de nos acquis et pour obtenir des moyens pour nos missions.

En votant pour la liste CGT-FSU, vous montrerez votre volonté d'intervenir dans les dossiers qui vous concernent. Vous marquerez votre détermination à obtenir l'arrêt des réformes néfastes. Vous renforcerez un syndicat de transformation sociale qui agit, propose et résiste !

Voter CGT et FSU, c'est voter pour des militants présents et actifs dans les services

Choisir entre différents syndicats qui présentent des listes, c'est aussi choisir des organisations qui ont les moyens militants de défendre au quotidien les agents et les missions.

La diffusion de courriers électroniques ne peut suffire à se battre sur nos revendications et ne remplacera jamais l'action de terrain.

Voter CGT et FSU, c'est voter pour des collègues visibles, présents dans les services, disponibles, tenaces, qui rendent compte de leurs mandats, vers lesquels vous pouvez vous tourner pour un conseil, une demande, une défense individuelle ou collective.

Influer sur les décisions, ou les mettre en échec, rend bien sûr nécessaire des représentants connaissant les dossiers, mais surtout des militants syndicaux en contact avec vous au quotidien.

Des collègues qui pourront faire remonter vos préoccupations, vos questions et vos revendications, et qui chercheront à s'appuyer sur votre mobilisation. C'est ce que la CGT et la FSU ont fait à de nombreuses reprises ces dernières années, localement et nationalement. Voter pour des syndicats implantés nationalement et dans toutes les régions, c'est renforcer la mise en commun des expériences et des problèmes locaux et une meilleure prise en compte de nos intérêts individuels et collectifs.

Pourquoi vote-t-on ?

Le comité technique de services déconcentrés (CTSD, ex-CTR) est l'instance régionale de représentation du personnel auprès de la DIRECCTE.

Il doit donner son avis sur les questions et projets relatifs à la marche générale et au fonctionnement de la DIRECCTE : organisation des services au niveau régional, budgets opérationnels, méthodes de travail, évolution des effectifs, aménagement du temps de travail, politique indemnitaire, plan régional de formation, insertion des agents handicapés...

Le résultat du scrutin au CTSD fixera également la composition du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail local (CHSCT). Il est chargé de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des agents, à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention des risques professionnels. Il doit être consulté sur les projets modifiant les conditions de travail ou ayant des incidences sur la santé et la sécurité.

La composition du comité technique spécial des DIRECCTE (CTS), instance nationale de représentation du personnel sur les questions communes à toutes les directions régionales auprès du ministre du travail et de l'emploi et du ministre de l'économie, sera également déterminée par l'agrégation des votes aux CTSD sur tout le territoire.

Avec les élus CGT et FSU, les ministres et les DIRECCTE auront des interlocuteurs combattifs portant des revendications offensives sur tous les aspects intéressant votre vie au travail.

Ce que vos élus CGT et FSU défendront...

- ★ le refus des surcharges de travail
- ★ une vraie démarche de prévention et de protection de la santé
- ★ le maintien du corps des contrôleurs du travail
- ★ un plan massif de passage de B en A et de C en B
- ★ de vraies formations pour les agents de catégorie C
- ★ une inspection du travail au service des salariés, organisée en sections territoriales et généralistes définies réglementairement, l'arrêt des pressions sur les agents, non aux pools de secrétariat !
- ★ le maintien de services de renseignements gratuits et de proximité, l'arrêt de l'observatoire de la demande de renseignement (ODR)
- ★ des missions de l'emploi tournées vers les chômeurs et précaires, et non la satisfaction des besoins du patronat
- ★ le rattachement du contrôle de la formation professionnelle au Pôle T, l'indépendance des agents de contrôle
- ★ la sortie de la DGCCRF des cadres définis par la RGPP et la REATE, la mise en réseau de l'ensemble des unités CCRF avec lien d'autorité direct et unique
- ★ le refus de toute harmonisation des horaires nivelant les droits des agents par le bas
- ★ une vraie politique pour l'égalité professionnelle, notamment l'aménagement des postes des agents à temps partiels, qui sont à 90% des femmes
- ★ des reliquats de prime bénéficiant en priorité aux agents de catégorie C
- ★ l'arrêt des suppressions de postes et le doublement des effectifs
- ★ l'arrêt des réorganisations, des externalisations et des mutualisations
- ★ la défense des garanties statutaires
- ★ l'arrêt des sanctions et de la répression des actions revendicatives

7 bonnes raisons de voter CGT et SNUtefe-FSU!

Les candidats CGT et FSU au CTR de Basse Normandie

1. Maryline DUFIEUX
2. Catherine PLANTEGENEST
3. Thomas SAGLIO
4. Jean-Pierre TERRIER
5. Karine LENOURY DE CARLI
6. Emmanuel LAGLEYSE
7. Perrine BLAY
8. Catherine DELAROQUE
9. Marie PENNANGUER
10. Martine HEROUT
11. Laurent CASADO
12. Monique LANGEARD
13. Fabienne PETREQUIN
14. René BROCHET
15. Elodie KERBOIT
16. Muriel FERÉY

1. La CGT est implantée dans les entreprises privées, dans les administrations, dans les collectivités locales, dans les établissements de service public. Elle est dotée d'unions interprofessionnelles permettant la mise en commun des expériences et des intérêts des salariés du public, salariés du privé, chômeurs, retraités, jeunes travailleurs...

2. La CGT et la FSU s'adressent à tous les agents, quels que soient la catégorie et le statut. Dans ce cadre, ils défendent les personnels les plus fragilisés par la précarité et les suppressions de postes (les collègues de catégorie C en particulier) tout en développant la solidarité de tous.

3. La CGT et la FSU assurent devant l'administration la défense individuelle des agents et l'exercice de leurs droits statutaires, qu'ils soient syndiqués ou non.

4. La CGT et la FSU recherchent l'unité avec les autres syndicats pour permettre l'action du plus grand nombre d'agents sur des revendications offensives

5. La CGT et la FSU ne limitent pas leur action aux déclarations dans les instances mais mobilisent, informent, rendent compte et défendent les agents sur le terrain.

6. Nos syndicats considèrent que c'est aux agents, à travers l'organisation d'assemblées générales dans les services, de décider démocratiquement de leurs revendications et de leurs actions.

7. La CGT et la FSU cherchent à faire converger nos luttes et celles d'autres salariés, pour un mouvement d'ensemble des travailleurs contre la politique du gouvernement, comme en 1995 pour la sécurité sociale, en 2006 contre le CPE ou en 2010 pour nos retraites.



Le 4 decembre, votez CGT et SNUtefe-FSU!



Comité technique régional - CTR Basse-Normandie